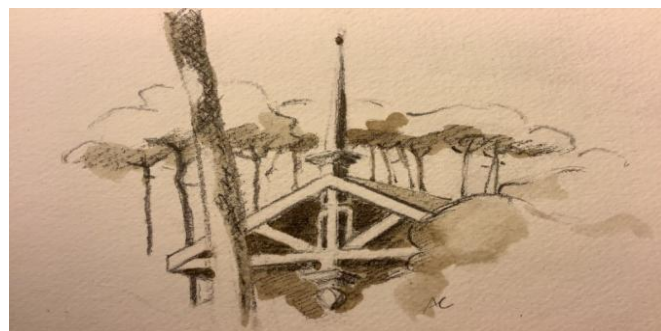


La lettre de l'A.S.S.A.



N° 32 Juillet 2026

ÉDITO

Chers adhérents,

Chers amis,

Le temps de nous réunir en AGO annuelle est venu.

(Le vendredi 24 juillet 2026 à 9 heures 30, Salle des Réservoirs, 8 Allée José Maria de Heredia à Arcachon)

Nous aurons le plaisir de faire le point sur l'activité générale de l'association, son travail de veille, la préservation du patrimoine architectural et paysager de notre ville, l'analyse, entre autres, des dossiers : Hôtel « Les Vagues », Villa Salesse, Musée-Aquarium et Station Marine (Peyneau), Boutique T Hôtel, ancienne Poste de la Rue Alfred Dejean, Villa Casa Sylva au Moulleau, immeuble collectif au 65 Avenue de la Libération ...

Nous évoquerons également le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), les dysfonctionnements des réseaux d'assainissement gérés par le SIBA, l'évolution de la qualité du milieu aquatique, la protection des arbres, la plantation massive d'essences adaptées, et la réglementation sur les clôtures, les panneaux photovoltaïques, les pistes cyclables, le bruit.

Le surtourisme, l'insécurité, les locations précaires et l'évolution climatique, constituent des enjeux qui nous interpellent et nous commandent d'agir.

Enfin, la protection du patrimoine architectural et paysager mérite sans doute d'être renforcée : les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) ou le Classement, répondent-ils pertinemment à cette problématique ?

Nous serons heureux de pouvoir vous donner la parole sur ces différentes questions qui conditionnent notre avenir et notre qualité de vie à Arcachon.

Jacques STORELLI

Président

BILLET D'HUMEUR

Une *Lettre de l'ASSA* précédente faisait état des fréquentes indisponibilités de l'ascenseur du Parc mauresque. Effectivement, il a été en panne trois mois, du 26 octobre 2025 au 25 janvier 2026, et plusieurs pannes de moindre durée ont eu lieu depuis lors. Les habitants de Ville d'hiver s'en sont trouvés pénalisés, et plus particulièrement les personnes âgées qui n'ont pas de voiture et se déplacent difficilement. Durant la période estivale, l'ascenseur fonctionne normalement à plein régime pour transporter touristes et vacanciers avec leurs poussettes, leurs équipements de plage et leurs vélos, le nombre de vélos étant plafonné à deux.

Aujourd'hui 9 juillet, une pancarte a été apposée sur chacun des accès de l'ascenseur : « **Vélos interdit** dans l'ascenseur » (sic).



Une telle décision tombe sans préavis, sans concertation et sans explication. Elle vient mettre un terme à un service municipal qui, dans la mesure du possible, doit être assuré en permanence.

Diverses questions peuvent se poser à ce propos :

- Pourquoi une telle décision ?
- Pourquoi n'a-t-elle été l'objet d'aucune concertation ?

- Est-elle transitoire et limitée à la saison estivale ou est-elle définitive ?

- Pourquoi faire appliquer cette mesure à l'ensemble des deux-roues ? On pourrait la comprendre pour les vélos électriques, comme cela est pratiqué en partie sur les bateaux de l'UBA. Les vélos électriques peuvent en effet monter sans difficulté les 20 mètres de dénivellation de ce qu'on appelait autrefois la Falaise et ils représentent maintenant environ de 80 à 90% des vélos en circulation à Arcachon. Mais les vélos traditionnels, dits musculaires, se trouvent fortement handicapés par cette mesure et leurs utilisateurs sont maintenant obligés de pousser leur vélo le long des pentes en remontant enfants et courses. Serait-ce le progrès ?

- Certaines plages horaires d'autorisation ne pourraient-elles être instituées, par exemple en matinée où la fréquentation est moindre ?

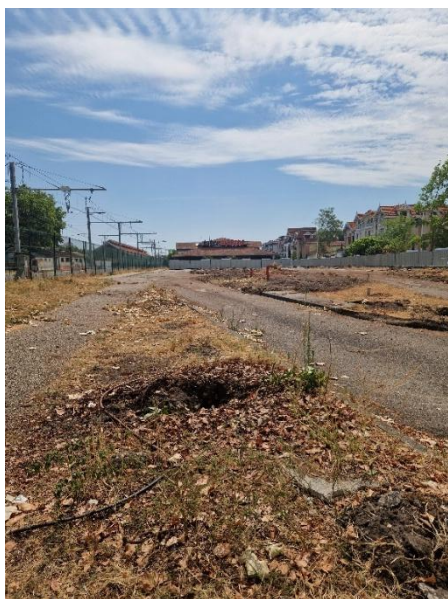
- Le projet de remplacer prochainement le vieil ascenseur est-il toujours d'actualité ?

Quand pourra-t-on obtenir des réponses à ces questions ?

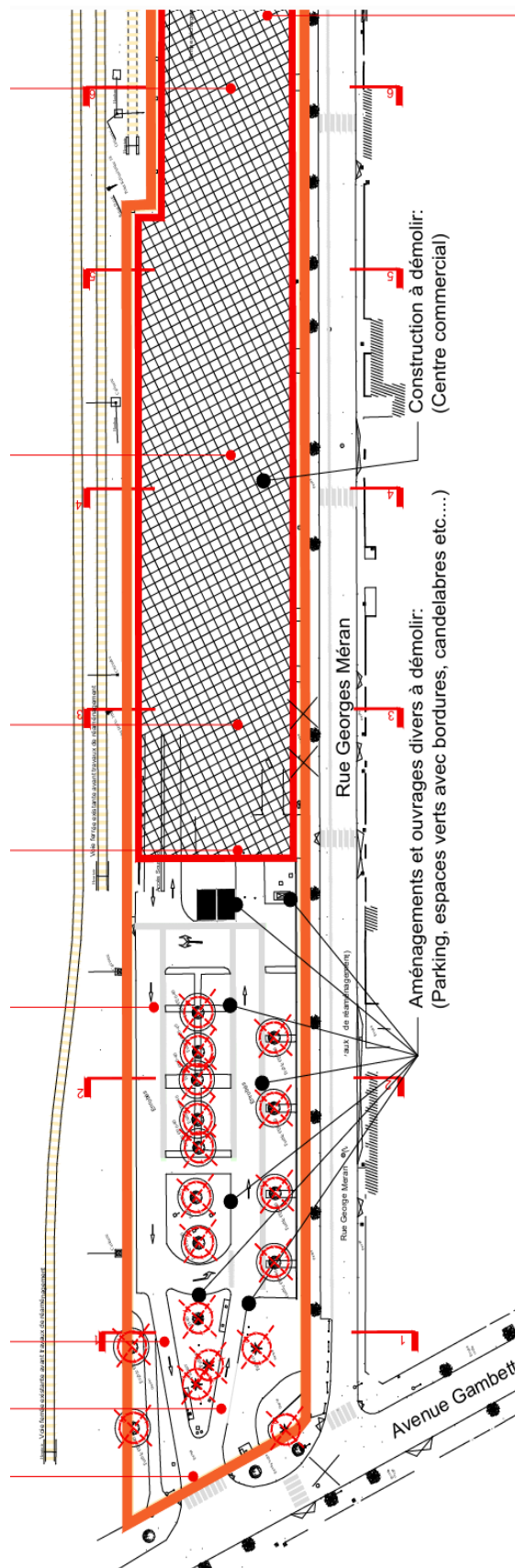
PATRIMOINE et ENJEUX TERRITORIAUX

Abattage d'arbres

A l'heure des canicules à répétition, plutôt que de conserver nos arbres et d'en replanter massivement, on vient d'abattre 13 magnifiques platanes en bonne santé, un magnifique pin franc et un yucca entre le MA.AT et le magasin Casino, ce qui va laisser place à des logements et commerces Rue Georges Méran.



1 et 2 RUE GEORGES MERAN



1 et 2 RUE GEORGES MERAN

Le principe de réalité

Voici quelques réalités qu'il nous faut appréhender courageusement :

- le taux de mortalité des huîtres est inédit (cf. rapport de CAPENA, organisme expert qui travaille en partenariat avec les ostréiculteurs, l'IFREMER et la DDTM, infra),

--3. RAPPORT CAPENA --

[Cliquer ici pour voir le rapport](#)

- le Bassin ne supporte plus l'usage que l'on en fait depuis 50 ans, (cf. article Journal *SUD OUEST*, un plongeur témoigne),

--4. SUD OUEST --

[Cliquer ici pour voir l'article](#)

- le Bassin s'inscrit au sein d'une façade maritime plus que critique : Rapport Emergent'Sea (CNRS, IFREMER, OFB, UNIVERSITE DE BORDEAUX) = analyses sur 3 ans de Boulogne-sur-Mer jusqu'à la Corse de plusieurs milliers de molécules dans l'eau et dans les mollusques ; cette "double couche" de pollutions nous projette du local vers le global, et renforce la complexité du sujet.

Il est indiqué que la Bassin est « exposé aux apports contaminants issus des bassins versants et soumis à des

pressions urbaines et portuaires » ; on y trouve, entre autres, diclofénac, acide niflumique, Deet, Bps, et parfois Triclosan ou Bpa, ce qui veut dire en clair : des herbicides, des défoliants, des pesticides, des fongicides, des anti-termite, des métaux lourds issus des antifoulings, des Hap (résidus pétroliers), des résidus de pneumatiques, des médicaments (antidépresseurs, psychotropes, antibiotiques, progestatifs, paracétamol..), des plastiques, des Pfas, du cadmium.

Il est dit que les eaux usées constituent une source directe de contamination des coquillages dans le Bassin d'Arcachon...

--5. RAPPORT EMERGENT'SEA --

[Cliquer ici pour voir l'article](#)

Tout cela nous oblige, et nous devons plus que jamais mener un combat sans ménagement pour que nos élus et les services de l'État changent drastiquement et rapidement de paradigme, en décidant de freiner urgemment urbanisation galopante, artificialisation, démographie, certains usages et surtourisme.

ASSA – Association de sauvegarde du Site d'Arcachon

MA.AT Esplanade Georges Pompidou 33120 Arcachon

Internet : <https://www.sauvegarde-arcachon.org/>

Courriel : contactassa33120@gmail.com